



COMPTE RENDU
De la Séance du Conseil Municipal
Du 15 DECEMBRE 2009 à 19 H 30
Hôtel de Ville de Selles sur Cher

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire le 15 décembre 2009 à 19 H 30 à l'Hôtel de Ville de Selles sur Cher, a délibéré sur les questions suivantes. Sur 27 membres en exercice, 20 étaient présents et 5 pouvoirs ont été donnés, donnant 25 votants.

Absents excusés : Jackie Bonnichon (pouvoir), Carole Touzet (pouvoir), Carine Kmiec (pouvoir), Francis Monchet (pouvoir), Nadège Ribault (pouvoir), Fabrice Berthier, Bruno Bernard.

Administration Générale

A l'unanimité des voix des membres présents ou représentés :

➤ **Avenant Contrat d'affermage AEP avec la Société Véolia**

Le contrat d'affermage entre la Société VEOLIA Eau et la Commune de Selles sur Cher, signé le 20 décembre 2005, fait l'objet d'un avenant, conformément aux dispositions de l'article L 2224-12-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui prévoit le changement des modalités de la tarification en vue d'inciter les usagers à une meilleure gestion de la ressource, la nouvelle tarification prenant effet au 1^{er} janvier 2010 :

- **Tarif de base part délégataire**

- Abonnement, partie fixe annuelle en euros, hors taxes en fonction du diamètre du compteur du branchement,
 - compteur < 40 mm = 18 € ht, compteur de > 40 mm, 50 € ht
- Partie proportionnelle, prix en euros hors taxes par mètre cube consommé :
 - 0.3970 € ht
- **Vente d'eau en gros à la Commune de la Vernelle**
- Abonnement, partie fixe annuelle en euros, hors taxes
 - 50 € ht
- Partie proportionnelle, prix en euros hors taxes par mètre cube consommé :
 - 0.2132 € ht.

➤ **Subvention Dotation globale d'équipement 2010**

Deux demandes de subvention seront demandées en 2010 dans le cadre de la subvention d'Etat DGE (dotation globale d'équipement des communes et groupements de communes), dotation qui concerne les communes dont la population est supérieure à 2000 habitants et n'excède pas 20 000 habitants et dont le potentiel financier par habitant est inférieur à 1.3 du potentiel financier moyen par habitant de l'ensemble des communes de la même tranche démographique.

- Les projets retenus par la Commune pour l'année 2010 sont la réfection de la 2^{ème} tranche de la toiture de l'Ecole du Champ de Mai ainsi que la vidéo protection sur la ville.

➤ **Subvention FIPD**

Dans le cadre d'un programme national, le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD), l'Etat s'engage à aider à hauteur de 50 % du montant ht, les travaux de vidéo protection portés par les collectivités territoriales. Une demande de subvention à ce titre sera faite par la Commune pour la mise en place d'un réseau radio pour la vidéo surveillance de la ville avec option d'interconnexion réseau sur les bâtiments publics, enveloppe financière globale évaluée à 100 720.74 € ht.

➤ **Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE)**

Dans le cadre de la Loi n° 2005-102 « Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » du 11 février 2005, lancement du marché concernant

l'élaboration du diagnostic du plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) et du plan d'actions de mise en accessibilité à mettre en œuvre. Le diagnostic d'accessibilité portera sur les secteurs dits « agglomérés » et recensera toutes les contraintes au regard de la réglementation en vigueur ainsi qu'une analyse d'usage, en prenant en compte tous les types de handicaps (moteur, visuel, auditif, mental et psychique).

➤ **Convention ATESAT**

Renouvellement de la convention d'assistance technique ATESAT, la précédente étant parvenue à son terme, convention d'assistance technique au bénéfice des communes, proposée par les Services de l'Etat, Direction Départementale des Territoires (DDT), se déclinant en 2 missions, l'une de base et 3 autres complémentaires, assistance à l'établissement d'un diagnostic de sécurité, élaboration de programmes d'investissement de voirie et gestion de classement de la voirie pour un montant total de 5 290.40 €.

➤ **Travaux pour tiers**

Remboursement de travaux pour tiers effectués par la Commune suite à la défaillance des propriétaires d'un terrain privé situé au lieu dit « Les Sapins du Parc » pour un montant de 5 647.51 € (main d'œuvre, dépôt de montres et de ferrailles, matériels mis à disposition).

➤ **Gestion du Camping Municipal**

Lancement d'une consultation en procédure normale restreinte pour la gestion du terrain de Camping Municipal à un tiers (entreprise ou particulier).

➤ **Classement de l'Office de Tourisme**

Demande de classement de l'Office de Tourisme 1 étoile.

Finances

➤ **Décision modificative Ville**

Approbation de la décision modificative n° 5 du budget Ville :

En section de fonctionnement, 46 300 € en dépenses et en recettes concernant les mises à disposition de personnel aux associations Club House Tennis, US Football, Office de Tourisme et transfert de crédits de 2 600 € des dépenses imprévues vers les titres annulés ; en **section d'investissement**, transfert de crédits pour 26 000 € de l'opération « Entrée Sud de la Ville », vers les articles comptables acquisitions de terrains pour 3 000 € , installations de voirie pour 3 000 €, l'opération Construction du Gymnase pour 20 000 €, et ouverture de crédits en dépenses et en recettes à hauteur de 3 000 € pour travaux pour tiers ;

➤ **Inventaire communal : biens réformés**

Application de l'instruction comptable M14 renforçant et systématisant l'approche patrimoniale des comptes des communes en imposant de transcrire dans les opérations budgétaires tous les mouvements affectant l'actif, sous quelque forme que ce soit (acquisition, cession, échange, apport, mise à disposition, perte, réforme, destructions, à titre onéreux ou gratuit), listant les biens réformés.

➤ **Transports Scolaires Année 2009/2010**

Approbation des tarifs de transports scolaires pour les enfants hors communes scolarisés à Selles sur Cher pour l'année scolaire 2009/2010 :

- 330.69 € par enfant habitant hors département de Loir et Cher, correspondant au coût réel de fonctionnement du service, sans subvention du Conseil Général ;
- 184.76 € par enfant habitant hors commune et dans le département du Loir et Cher ;

➤ **Tarif connexion Internet Médiathèque**

Vote du tarif de connexion Internet, à hauteur de 2€ la connexion.

➤ **Tarif Camping**

Frais de ménage des bungalows : 35 € (2 heures de ménage par bungalow).

➤ **Tarif Cinéma**

Conférence par les Associations (sans mise à disposition de la cabine de projection et hors séance de cinéma) : 62 €

- **Subvention Association Gestionnaire Centre de Formation (AFORPROBA)**
Vote d'une subvention de 55 € par jeune accueilli en centre d'apprentissage AFORPROBA, 4 jeunes sellois étant accueillis dans cet organisme à la rentrée de 2009 ;

Marchés Publics

- **Convention de mise à disposition de ressources numériques**
Approbation d'une convention entre la ville de Selles sur Cher et le Conseil Général pour la création d'un service de consultation de ressources numériques dans la médiathèque.
- **Convention d'attribution et de prise en charge de matériel informatique**
Approbation d'une convention entre la ville de Selles sur Cher et l'Inspection Académique de Loir et Cher pour la mise à disposition d'un ordinateur à l'Ecole Champ de Mai de Selles sur Cher.
- **Convention d'Assistance Technique aux Systèmes d'Assainissement Collectif**
Approbation d'une convention d'une durée de 4 ans, précisant l'intervention des services du Conseil Général pour l'assistance technique aux systèmes d'assainissement collectif auprès des collectivités avec les prestations suivantes :
- assistance pour la mise en œuvre du diagnostic et du suivi des ouvrages d'assainissement collectif, de dépollution des eaux usées et de traitement des boues ;
 - assistance pour la mise en place, le suivi et la validation des installations de l'auto surveillance : validation et exploitation des résultats afin d'assurer, sur le long terme, une meilleure performance des ouvrages ;
 - assistance aux différentes études menées par le maître d'ouvrage sur ces systèmes d'assainissement, assistance pour le programme des travaux
 - assistance pour l'élaboration de convention de raccordement des pollutions d'origine non domestique aux réseaux ;
 - assistance pour l'évaluation de la qualité du service de l'assainissement
 - assistance pour l'élaboration de programme de formation de personnels.
- Cette prestation d'assistance technique fait l'objet d'une rémunération d'un montant de 2 013.20 €.

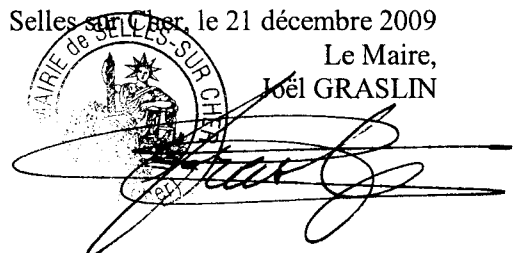
Personnel

- **Convention de mise à disposition de personnel avec le Tennis Club Sellois**
Approbation de mise à disposition de personnel communal auprès de l'Association Tennis Club Sellois à hauteur de 24 034.07 € pour l'année 2009.
- **Convention de mise à disposition de personnel avec l'USS Football**
Approbation de mise à disposition de personnel communal auprès de l'Association USS Football à hauteur de 16 921.04 € pour l'année 2009.
- **Convention de mise à disposition de personnel avec le Comité d'Animation Sellois**
Approbation de mise à disposition de personnel communal auprès de l'Association Comité d'Animation Sellois à hauteur de 5 239.52 € pour l'année 2009.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, Monsieur le Maire remercie les participants et lève la séance à 21 h 50.

Selles sur Cher, le 21 décembre 2009

Le Maire,
Joël GRASLIN



The image shows the official seal of the Municipality of Selles-sur-Cher, which includes a central emblem with a star and a figure, surrounded by the text 'MAIRIE DE SELLES SUR CHER'. Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Joël Graslin'.